

Attribution du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux de mise en conformité et d'extension de la station d'épuration de Val d'Isère

Le Président de la Communauté de Communes Haute-Tarentaise,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales définissant les attributions du Président ;

VU l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2020-54 du Conseil Communautaire en date du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président ;

DECIDE

ARTICLE 1 – D'attribuer le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux de mise en conformité et d'extension de la station d'épuration de Val d'Isère à la société Apave infrastructures et constructions France- AICF, pour un montant de 9 960€ TTC ;

ARTICLE 2 – De signer les pièces nécessaires à l'exécution de la présente décision ;

ARTICLE 3 – Le Président de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise est chargé de l'exécution de la présente décision ;

ARTICLE 4 - Pour extrait conforme certifié par le Président qui transmet à Monsieur le préfet conformément à l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Séez, le 26 novembre 2025

Yannick AMET
Président



Maître d'ouvrage

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE TARENTEISE

Assistant à Maîtrise d'Ouvrage
IRH INGENIEUR CONSEIL

Travaux de mise en conformité et d'extension de la station d'épuration de
VAL D'ISERE

Diagnostic réglementaire des déchets PEMD, de repérage et de Diagnostic plomb, amiante et HAP avant
déconstruction

2 – Acte d'engagement

MAITRE D'OUVRAGE



Assistant Maître d'Ouvrage





SOMMAIRE

1	IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR	2
2	IDENTIFICATION DU CO-CONTRACTANT	3
3	DISPOSITIONS GENERALES	4
3.1	OBJET	4
3.2	MODE DE PASSATION	4
3.3	FORME DE CONTRAT	4
4	PRIX	5
5	DUREE ET DELAIS D'EXECUTION	5
6	PAIEMENT	5
7	SIGNATURE	6
8	ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	9

1 IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom de l'organisme : **Communauté de Communes de la Haute Tarentaise (CCHT)**

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :
Monsieur le Président

Comptable assignataire des paiements : Trésorerie principale

2 IDENTIFICATION DU CO-CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Prestations Intellectuelles et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

Madame Alexandra Aubinaud
Agissant en qualité de Directrice Commerciale Diagnostics Immobiliers

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale
.....
Adresse
.....
Adresse électronique
Numéro de téléphone Télécopie
Numéro de SIRET Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire

engage la société Apave Infrastructures et Construction France - AICF sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale Apave Infrastructures et Construction France - AICF.....
Adresse 6 rue du Général Audran – 92400 Courbevoie
.....
Adresse électronique cellule-ao.diagimmo@apave.com / alexandra.aubinaud@apave.com
Numéro de téléphone 06 98 86 89 50 Télécopie .../.....
Numéro de SIRET 903 869 071 00014 Code APE 7120B
Numéro de TVA intracommunautaire FR67903869071



Le mandataire (Candidat groupé),

M
Agissant en qualité de

désigné mandataire :

du groupement solidaire

solidaire du groupement conjoint

non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Adresse électronique

Numéro de téléphone Télécopie

Numéro de SIRET Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

S'engage, au nom des membres du groupement ¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 DISPOSITIONS GENERALES

3.1 Objet

Dans le cadre des travaux de mise en conformité et d'extension de la station d'épuration de Val d'Isère, les installations existantes vont être démolies. C'est pourquoi le maître d'ouvrage envisage de réaliser un diagnostic global sur les déchets de démolition. La prestation concerne :

- La réalisation d'une mission de diagnostic réglementaire des déchets avant démolition au niveau des installations qui seront démolies,
- La réalisation d'une mission de repérage amiante et HAP avant démolition sur les enrobés sur le site de la station d'épuration,
- La réalisation d'une mission d'audit réglementaire amiante avant démolition des ouvrages et bâtiments qui seront démolis.

3.2 Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article R2123-1 du code de la commande publique.

3.3 Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

4 PRIX

Le prestataire est rémunéré par l'entité adjudicatrice sur les bases suivantes : Application des prix unitaires tels que fixés dans le bordereau de prix unitaires appliqué aux quantités de prestations commandées par l'entité adjudicatrice. Le bordereau de prix identifie les prix établis sur la base du CCP.

Le détail quantitatif et estimatif sera fourni dans l'offre pour juger les candidats. Ce détail ne servira qu'au jugement des offres et les quantités données ne seront pas contractuelles.

Désignation	Montant H.T. Base DQE	TVA (taux de 20 %)	Montant T.T.C.
1. Mission d'audit réglementaire amiante avant démolition des bâtiments de la station	5680,00	1136,00	6816,00
2. Mission de repérage amiante et HAP avant démolition sur les enrobés sur le site de la station	670,00	134,00	804,00
3. Mission de diagnostic réglementaire des déchets avant démolition PEMD	1950,00	390,00	2340,00
TOTAL DQE	8300,00	1660,00	9960,00

Montant total en toutes lettres :

Neuf mille neuf cent soixante euros TTC

.....

5 DUREE ET DELAIS D'EXECUTION

Le délai d'exécution de la mission est détaillé dans le tableau ci-dessous. Ce délai part de la date fixée par l'ordre de service de démarrage des prestations

Désignation	Prestation	Délai proposé par le candidat
1. Mission d'audit réglementaire amiante avant démolition	Intervention terrain	Sous 12 à 15 jours
	Rendu final étude	Sous 10 jours suite à la dernière visite sur site
2. Mission de repérage amiante et HAP avant démolition sur les enrobés sur le site de la station	Intervention terrain	Sous 12 à 15 jours
	Rendu final étude	Sous 15 jours suite à la dernière visite sur site
3. Mission de diagnostic réglementaire des déchets avant démolition	Intervention terrain	Sous 12 à 15 jours
	Rendu final étude	Sous 7 jours suite à l'étude des rapports définitifs Amiante / Plomb/ HAP



6 PAIEMENT

L'entité adjudicatrice se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- Ouvert au nom de : Apave Infrastructures et Construction France
pour les prestations suivantes : Diagnostics Immobiliers
Domiciliation : Société Générale Marseille Entreprises
Code banque : 30003 Code guichet : 01269 N° de compte : 00026033088 Clé RIB : 18
IBAN : FR76 3000 3012 6900 0260 3308 818
BIC : SOGEFRPP

- ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : _____ Code guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : __
IBAN : _____
BIC : _____

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

un compte unique ouvert au nom du mandataire ;

les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, l'entité adjudicatrice considérera que seules les dispositions du CCP s'appliquent.

Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 073-247300254-20251127-D2025_54-CC

SIGNATURE

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 45 à 50 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.
 Fait en un seul original

A Courbevoie

Le 07/11/2025

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement



ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'ENTITÉ ADJUDICATRICE

La présente offre est acceptée

A

Le

Signature du représentant de l'entité adjudicatrice, habilité par la délibération en date du

NOTIFICATION DU CONTRAT AU TITULAIRE (Date d'effet du contrat)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent contrat »

A

Le

Signature ¹

En cas d'envoi en LR AR :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat)



NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

.....
.....

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :

.....
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :

.....
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

.....
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise
sous-traitant

A

Le

Signature ¹

7 ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			